

Débat autour des orientations budgétaires 2018 au conseil

Outre l'examen du rapport de la Chambre régionale des comptes (lire notre édition 24 février), le conseil municipal de jeudi dernier devait se prononcer sur les orientations budgétaires de la commune pour l'exercice 2018. C'est l'adjointe aux finances, France Leroy, qui était chargée de présenter le rapport destiné à montrer la situation financière de la commune et à annoncer les choix de l'équipe municipale pour l'avenir.

L'élue a insisté sur les efforts réalisés depuis 2014 pour "as-



Les élus ont longuement débattu sur les choix budgétaires de l'équipe majoritaire pour l'avenir de Cuges-les-Pins.

/PHOTO FR.G.

L'analyse des ratios de la commune s'avère plutôt favorable...

sainir la situation et rattraper un important retard d'équipement": "Baisse des charges à caractère général; maîtrise de la masse salariale; accentuation de la politique d'investissement, notamment avec le programme Ad'ap, la voirie et la première tranche de l'extension de l'école Molina; et maintien des taux communaux de fiscalité locale sont les priorités affichées", a-t-elle énuméré.

Elle signale également que l'analyse des ratios de la commune s'avère plutôt favorable, puisque Cuges se situe dans la moyenne des communes de même strate concernant les dépenses de fonctionnement, et en dessous de la moyenne pour ce qui est de l'endettement par habitant. En revanche, le point faible de la commune est sa proportion des dépenses de personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement. Une situation qui selon elle "obère la gestion communale".

France Leroy a souligné que l'enveloppe consacrée aux associations serait maintenue, de même que celle pour le CCAS (376 000 €), et que la commune

n'aurait pas à s'acquitter cette année d'une pénalité au regard de la carence en logements sociaux.

Dans son propos contradictoire, l'élue d'opposition Gérard Fasolino est revenu sur le précédent exercice et les "réserves" que son groupe avait émises à l'époque, notamment concernant le projet d'école: "Nous avons toujours les mêmes inquiétudes concernant son financement: vous avez engagé plus de 500 000 € d'études sans le moindre engagement de l'organisme de crédit. Cuges est victime de la baisse de la DGF (dotation globale de fonctionne-

ment, Ndlr) et le flou demeure concernant le Pacte financier... Il y a de plus une grande incertitude concernant la fusion entre la Métropole et le Département. Enfin, pour nous, le grand absent de ce débat, c'est le rapport de la CRC: comment avoir une projection sur les orientations budgétaires sans prendre en compte ses observations et s'interroger sur la faisabilité de vos projets et leur pertinence."

L'élue n'a pas hésité à tacler l'équipe majoritaire au sujet du retard d'équipement évoqué par France Leroy: "Vous considérez peut-être qu'une école, une médiathèque, un terrain

synthétique ce n'est rien à côté de 7 caméras et 300 mètres de voirie!" a-t-il ironisé.

Le groupe d'opposition s'est également interrogé sur la possibilité de réaliser "13,6 M€ de travaux de voirie sur 4 ans" et sur l'emprunt sur 35 ans prévu pour le projet d'école, "un endettement qui va peser sur plusieurs générations".

André Lambert, de son côté, a regretté "l'absence d'investissements productifs type chantier d'irrigation, développement économique, pour faire de Cuges autre chose qu'un village dorloté".

Antoine Di Ciaccio a quant à lui pointé une autre incertitude: "Vous misez, dans ces orientations, sur le fait que la voirie sera transférée à la Métropole en 2020, alors que la fusion entre la Métropole et le Département semble proche, et que Mme Vassal semble plutôt favorable au fait de rendre cette compétence aux communes..."

Le groupe d'opposition ainsi qu'André Lambert ont voté contre le rapport d'orientations budgétaires.

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr

Des repas de substitution jusqu'en juin

En fin de séance, Gérard Fasolino est revenu sur la question des repas spéciaux et s'est dit satisfait de la décision de la commune de les maintenir jusqu'à la fin de l'année scolaire.

"Nous laissons la situation en l'état, a précisé l'adjoint à l'éducation Frédéric Adragna, mais aujourd'hui nous n'avons aucune possibilité de garantir aux familles concernées que leur enfant ne mange pas de porc - présence possible dans les sauces, les liants... - Nous allons donc faire un courrier pour informer la population, et nous allons travailler avec le prestataire pour mettre en place dès la rentrée prochaine une solution satisfaisante pour tout le monde."